

## 2. Le registre des faillites

Si la classification générale fait normalement l'objet d'une révision annuelle ; on ne trouve aucune mention de procédures concernant les incidents de paiements ou les faillites. L'exemple de Jacques Vernier en 1813 montre que le crédit d'un négociant important est dégradé à douteux en cas d'incident de paiement. On peut penser que la modification se fait au cas par cas sur le registre des renseignements ; celui-ci étant envoyé au moins chaque année aux comptoirs et aux correspondants. Ce mode opératoire ne permet pas une circulation rapide des informations entre la Banque de France et les départements. Or il est important que les faillites soient connues le plus rapidement possible pour éviter l'acceptation de traites de faillis à l'escompte. En mai 1807, un régent « *observe qu'il est du grand intérêt pour la Banque d'avoir habituellement sous les yeux un état des faillites qui ont eu lieu et qui auront lieu par la suite tant en France qu'à l'étranger*<sup>87</sup>. » Suite à cette intervention, le conseil général décide la création d'un « *registre avec les colonnes nécessaires pour indiquer les noms, professions et domiciles des faillis ainsi que la date et l'importance des faillites avec les observations auxquelles elles auront donné lieu.* » Le 21 janvier 1809 ; le conseil d'administration du comptoir de Lyon invite le directeur, Darnal-Mayer, à demander à la Banque de France « *une copie de son registre de tous les faillis de différentes places de l'Europe.* » Il charge ensuite le comité des livres et portefeuilles de former « *la liste de toutes les maisons qui ont suspendu leur paiement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1809, tant à Lyon qu'à Paris, dans les départements et dans l'étranger.* » Cette demande confirme l'existence d'un fichier général des faillites constitué par la Banque de France et probablement alimenté par les comptoirs et les correspondants.

On ne trouve pas trace de ce registre dans les archives de l'institut d'émission. Par contre, on a découvert récemment le registre des faillites du comptoir d'escompte de Rouen. Il s'agit d'un répertoire alphabétique qui comprend bien toutes les colonnes prescrites dans l'arrêté du conseil général du 29 mai 1807. C'est sans doute possible le pendant rouennais du registre des faillites de Paris. Il comporte des centaines de maisons de commerce avec la date de faillite, l'activité et le domicile. Si la grande majorité des maisons sont établies dans l'agglomération de Rouen, on trouve des faillites de toute la France et même de Hollande, de Suisse ou d'Allemagne. Ce registre fait l'objet d'une étude partielle ci-après. D'autres documents permettent également de mieux cerner le mécanisme d'alimentation du fichier des faillites. En premier lieu, un état des faillites de Rouen pour l'année 1810 qui recense 167 faillites. L'inventaire semble très exhaustif : il couvre un éventail très large de professions. On trouve, entre autres, des cabaretiers, quelques basdestamiers<sup>88</sup>, un cafetier, une chasublière ou un cultivateur... Trente-neuf maisons de commerce ne sont pas de la ville de Rouen, mais elles restent cantonnées dans son arrondissement. Pour chaque maison de commerce citée dans l'état, figurent l'époque des faillites et la date du jugement. Il s'agit certainement la liste des faillites prononcées par le tribunal de commerce de Rouen au cours de l'année 1810.

---

<sup>87</sup> PVCG du 29 mai 1807.

<sup>88</sup> Fabricant de bas en grosse laine appelée estame.

**Tableau : Etat des faillites de 1810 à Rouen par profession et par mois.**

Profession		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
Alimentation	Agriculture						1							1
	Boucherie - Charcuterie	2			2				1		1	2	1	9
	Boulangerie										1			1
	Débit de boisson	1	1	1	2							1	2	8
	Epicerie			1	1	1	1	1	1					6
	Restauration			1	1		2	3	1				1	9
	Vins & Spiritueux		1	3	2					1	1			8
	<b>Total Alimentation</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>42</b>
Industrie	Bâtiment & Construction				1	1		1	2	1	1	1		8
	Bois & Charbons	1					1		1		2	1		6
	Charronnerie - Tonnellerie					1			1	1				3
	Chimie					1					1			2
	Corderie			1					1					2
	Faïencerie			1		1						2	1	5
	Imprimerie							1		1				2
	Métallurgie	1		1			1	1			1			5
	Papeterie					1	1							2
	Quincaillerie	2					1		1		1	1		6
	Tannerie & Cuirs	2	1	1	1		1	1	3					10
	(non précisé)		1		3		8	2	1	1	1		1	18
<b>Total Industrie</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>69</b>	
Textile	Articles de mode					1				1	1			3
	Bonneterie			1			1					1		3
	Draperie										2		1	3
	Divers		1			1								2
	Filature	1	1						1	1	1		1	6
	Habillement				1						1	2		4
	Mercerie					1								1
	Teinturerie						1		1	1		2		5
	Toilerie												1	1
	<b>Total Textile</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>28</b>
Divers	Banque		1						1					2
	Négoce		2		3	1	2	8	3	1	1	1	1	23
	Services divers							1				1		2
	Transport fluvial								1					1
	<b>Total Divers</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>28</b>
<b>Total</b>		<b>10</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>17</b>	<b>10</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>9</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>167</b>

Sources : Archives Banque de France.

Le tableau ci-dessus met en évidence une propagation différente de la crise économique selon les secteurs d'activité. Le secteur de l'alimentation est le premier touché au début de l'année avec un pic en mars-avril ; viennent ensuite l'industrie et le négoce principalement pendant le printemps et l'été tandis que le secteur textile semble résister jusqu'en octobre 1810. Ce sont des tendances globales ; l'étude par profession est plus délicate à mener car la faiblesse des effectifs ne permet pas d'éliminer de façon certaine le hasard. On ne peut s'appuyer sur la correspondance du directeur du comptoir de Rouen, car elle ne mentionne pas les secteurs d'activité touchés par la crise économique. Cependant, il est possible d'étudier quelques métiers séparément. Les vins et spiritueux et les débits de boissons connaissent une chronologie semblable : les deux tiers des faillites ont lieu dans les quatre premiers mois de l'année. Le secteur de la restauration est particulièrement touché pendant l'été ; les autres métiers de l'alimentation sont plus étalés dans l'année. Le secteur industriel est beaucoup plus diffus ; seuls le secteur du bâtiment et celui des bois et charbons ne semblent être impactés qu'à partir de la fin de l'été. Comme indiqué précédemment, la crise de l'industrie textile est plus concentrée : 60 % des faillites ont lieu d'août à décembre. Cette résistance des industriels textiles est probablement due à leur plus forte capitalisation observée dans l'analyse de la classification de Rouen en 1808. Dix-huit industriels sont mentionnés sans précision de leur secteur d'activité ; il en est de même pour les vingt-trois négociants. Les travaux en cours sur les négociants rouennais au début du 19<sup>ème</sup> siècle<sup>89</sup> permettront sans doute de combler certaines lacunes.

De nombreux courriers adressés par les comptoirs au gouverneur font mention d'envois de listes de faillites ; leur analyse instruit sur la circulation des informations entre Paris et la province. Le 21 janvier 1811, Guttinguer, directeur du comptoir de Rouen, écrit à Jaubert : « *on m'a parlé de plusieurs faillites qui se sont manifestées à Lyon et à Paris ; il serait intéressant pour le comptoir d'en avoir la note exacte*<sup>90</sup>. » Quelques jours plus tard, Darnal-Mayer, son homologue de Lyon remercie le gouverneur pour « *la liste que vous me remettez des faillites qui ont éclaté dans les principales places de l'Empire depuis le 1er décembre dernier*<sup>91</sup> » ; il indique que « *cette liste ne pourra que m'être très utile dans les circonstances actuelles.* » Les listes se succèdent au début de l'année 1811 ; Darnal-Mayer accuse réception de la troisième liste de faillites de Paris le 2 mars. Le 21 mars, Revoire, directeur du comptoir de Lille, reçoit « *les listes de faillites envoyées par Paris.* » Une lettre de Chauvet adressée le 4 avril au gouverneur nous renseigne sur la valeur des listes collectées par la Banque de France. L'inspecteur demande à Jaubert de lui « *faire adresser, le simple bulletin des faillites de Paris et autres places ; cela me serait utile vis-à-vis des négociants de toutes les places par où je passe. On a droit d'attendre de moi des renseignements.* » Ainsi les listes de faillites servent-elles de monnaie d'échange contre les renseignements nécessaires à la classification. Fin avril, la dixième liste de l'année est reçue à Lyon ; le 23, le directeur indique qu'elle a été recopiée dans le **Registre des faillites**. Sa lettre met en lumière une nouveauté : il a également reçu « *une liste de négociants à exclusion de l'escompte s'ils ne sont pas accompagnés d'une signature suffisamment bonne.* » Désormais, la Banque de France indique aux comptoirs d'escompte les maisons de commerce à risque, dont on ne doit accepter les effets de commerce que s'ils bénéficient d'une caution solide. Peut-être est-ce l'application de la cotation ∞ inventée par l'inspecteur des comptoirs ? On dénombre sept envois de listes entre le 2 mars et le 23 avril ; on peut en déduire

---

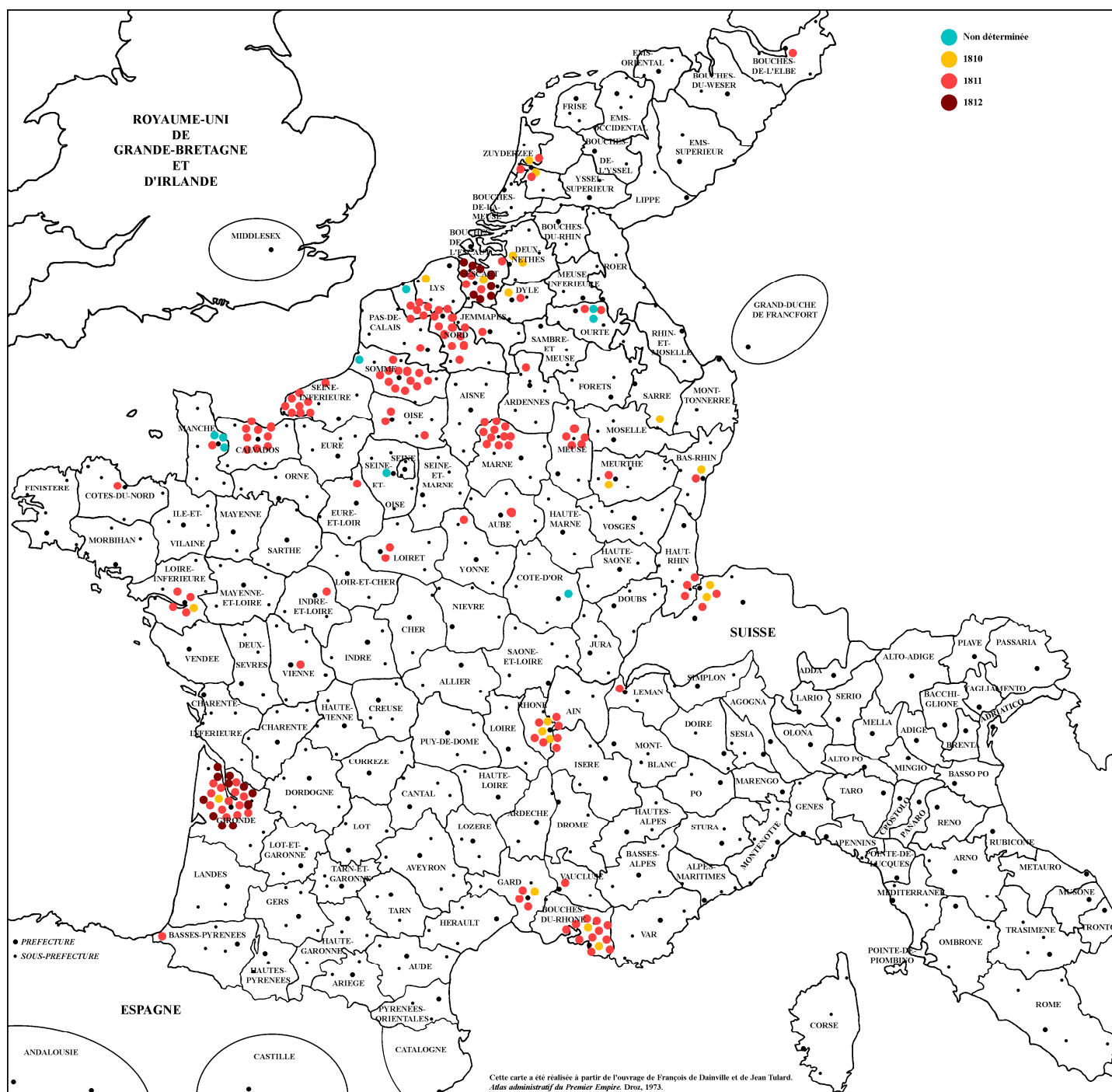
<sup>89</sup> la thèse de Guillaume Foutrier, ???.

<sup>90</sup> Le 15 février 1811, Guttinguer accuse réception de la « *liste des faillites éclatées dans les principales villes de l'Empire* » ; sans doute s'agit-il de la réponse à sa demande du 21 janvier.

<sup>91</sup> Lettre de Darnal-Mayer à Jaubert du 28 janvier 1811.

que la Banque de France informait chaque semaine les correspondants et les comptoirs des nouvelles faillites. La fréquence démontre l'ampleur de la crise économique au printemps 1811.

**Carte : Faillites en dehors de l'agglomération rouennaise de 1810 à 1812.**



Sources : Registre des faillies de Rouen, Archives Banque de France.

A Rouen, les informations reçues sont également consignées dans le *Registre des faillies* du comptoir, qui mêle une liste alphabétique des faillites de l'agglomération rouennaise et celles des autres villes de l'Empire, classées de Lyon à Hambourg. La répartition des différentes places ne correspond à aucun ordre logique ; elles sont disséminées au milieu du répertoire alphabétique des faillites rouennaises. Une liste placée au début du registre indique le numéro de page pour chacune d'entre elles. Là encore, il n'y a aucun ordre ; cela laisse penser que l'inclusion de ces faillites dans le registre a été totalement improvisée. Dans un premier temps, j'ai étudié l'étude partiellement ce registre en me limitant aux entreprises situées en dehors de Rouen. L'échantillon comprend 187

faillites déclarées entre le 4 décembre 1810 et le 9 mars 1812 et réparties dans 48 villes. Il est centré sur l'année 1811 regroupant les trois quarts de l'effectif ; les deux années encadrantes représentent chacune un dixième. Seules quelques faillites ne comportent pas d'indication de date.

La carte ci-dessus présente une forte concentration géographique ; la plupart des faillites concernent une dizaine d'agglomérations. On voit une forte prépondérance des centres textiles (Amiens, Caen, Gand, Lille, Lyon, Mulhouse, Reims...) qui représentent la moitié des effectifs ; viennent ensuite les ports de commerce (Bordeaux, Le Havre, Marseille, Nantes...) avec un tiers des faillites. Cette répartition laisse penser que le comptoir n'a pas intégralement recopié les listes de faillites transmises par Paris ; sans doute a-t-il seulement repris celles qui l'intéressaient. Cette hypothèse est basée par l'absence de faillites signalées dans des villes importantes comme Toulouse, Brest, Cologne, Gênes ou Turin. Il n'est pas possible qu'aucune banqueroute ne se soit produite sur ces places. L'échantillon étudié permet néanmoins de voir le commerce de l'Empire avec les yeux du comptoir de Rouen et de se faire une idée de la propagation de la crise de 1810-1811.

On remarque que les premières faillites apparaissent principalement à la périphérie de l'Empire : Belgique, Hollande, l'Alsace-Lorraine, le Midi de la France et les ports de commerce. La crise s'étend sur tout le territoire pendant l'année 1811. Seules les villes de Bordeaux et de Gand sont encore touchées en 1812 ; cela me semble plus dû à une saisie incomplète des listes de faillites dans le registre qu'à un véritable particularisme géographique. La présence accrue des ports de commerce n'est pas étonnante ; ils endurent depuis plusieurs années les effets de la guerre maritime avec l'Angleterre et du blocus continental. L'activité du port de Marseille qui avait plutôt résisté grâce au cabotage et au marché espagnol, subit de plein fouet les conséquences de la guerre dans la péninsule. Le tableau ci-dessus montre que le trafic s'effondre complètement après 1808. A Bordeaux, la situation n'est pas plus enviable pendant les années 1810 et 1811. Cependant, les négociants bordelais obtiennent un assouplissement du blocus en janvier 1812 ; ils peuvent à nouveau importer des denrées coloniales (sucre, indigo...) d'Angleterre en contrepartie d'exportations de vins. Cette mesure n'a pas d'effet immédiat puisque Bordeaux connaît encore onze faillites au premier trimestre 1812.

**Tableau : Activité du port de Marseille.**

Années	1806	1807	1808	1809	1810
<b>Morue (en qt)</b>	52 228	33 624	7 786	Insignifiant	Insignifiant
<b>Sucres (caisses)</b>	6 606	4 729	1 470	196	185

Sources : Dictionnaire Napoléon.

A partir de 1807, les mesures protectionnistes prises par le pouvoir napoléonien ont permis un développement rapide de la production textile française ; par contre, elles ont également réduit les principaux débouchés commerciaux de l'industrie française, déjà amoindris par la guerre maritime. A partir de 1810, la France connaît une crise de surproduction sévère et les rapports des préfets décrivent pour la plupart une situation économique assez dégradée. L'Ouest et le Nord semblent particulièrement touchés à la lecture de la carte. A Caen, *« la moitié des métiers de bonneterie sont démontés. La fabrique de la dentelle est en crise, faute de pouvoir exporter ; les licences sont insuffisantes pour permettre une reprise du commerce et rendre du travail à 6 000 femmes et enfants en ville et à plus de 20 000 personnes dans la campagne environnante (...) Dans l'hiver 1811-*

1812, deux tiers des ouvriers caennais sont au chômage<sup>92</sup>. » Dans la Somme, « des difficultés économiques apparaissent dès 1810 et, en 1811, ce fut la crise qui conduira beaucoup d'ateliers à fermer et la plupart des ouvriers à se retrouver sans travail<sup>93</sup>. » En septembre 1811, Napoléon, de passage à Amiens, reçoit un accueil assez froid « en raison des difficultés qui accablent les manufactures et les négociants d'Amiens » selon Fernand Beaucour. On voit sur la carte que le département du Nord est fortement très touché en 1811 ; les industriels gantois semblent résister un peu plus longtemps. Le répit est de courte durée puisque le pic de faillites est atteint au premier trimestre 1812.

Le Nord-est de la France est moins impacté à l'exception notable de Reims. Jean Tulard indique que « jusqu'en 1810, la fabrique [de Reims] trouvera des marchés de remplacement à sa clientèle traditionnelle amoindrie (Espagne, Portugal et leurs colonies). (...) La crise économique frappa durement les villes et surtout Reims en 1810<sup>94</sup>. » Le président du conseil des prud'hommes, Jobert-Lucas, affirme que l'activité a baissé de moitié pendant l'hiver 1810-1811<sup>95</sup>. On compte une dizaine de faillites à Reims ce qui confirme la dureté de la crise dans la cité champenoise. La carte nous renseigne sur les liens entre l'industrie rouennaise et Verdun ; en effet, le comptoir d'escompte a recensé cinq faillites dans la sous-préfecture meusienne. Une telle présence trahit des échanges commerciaux importants entre les deux villes. Le reste de la Lorraine et l'Alsace est assez peu représenté ; seule l'agglomération Mulhouse-Bâle se distingue avec sept faillites. C'est sans doute assez peu au regard de l'activité économique des deux villes : car les industriels mulhousiens ont su très tôt s'orienter vers les marchés italiens et napolitains qui restent des bons débouchés commerciaux en 1810. C'est sans doute pour la même raison que le registre ne recense que dix faillites à Lyon en 1809-1810. La zone séricicole du Midi de la France ne figure qu'avec cinq faillites à Nîmes et Avignon ; cela est dû à la faible production de soieries à Rouen, ce qui réduit les échanges. La prépondérance des centres textiles se retrouve dans le tableau ci-dessus. On voit que c'est l'industrie la plus représentée ; les 29 industriels dont on ne connaît pas l'activité sont probablement liés à ce secteur. L'importance du négoce (100 sur 187) traduit bien la crise de débouchés que connaît l'économie française ; c'est le seul secteur qui ne connaît pas de décélération en 1812. Seize faillites recensées du 1<sup>er</sup> janvier au 12 mars, cela donne un rythme annuel de 80 faillites contre 68 pour l'année 1811.

---

<sup>92</sup> Jean Laspougeas, *l'article Caen dans le Dictionnaire Napoléon*.

<sup>93</sup> Fernand Beaucour, *l'article Somme dans le Dictionnaire Napoléon*.

<sup>94</sup> Jean Tulard, *l'article Marne dans le Dictionnaire Napoléon*.

<sup>95</sup> George Clause, *L'industrie lainière rémoise à l'époque napoléonienne*, in RHM tome 17, p. 590.